Créer un atelier poules pondeuses en agriculture biologique

Organisée en partenariat avec CORAL Occitanie

OBJECTIFS

Acquérir les éléments techniques, réglementaires et économiques nécessaires à la création d'un atelier de poules pondeuses en agriculture biologique.

ENJEUX

Dans le cadre d'une activité agricole principale ou, comme atelier secondaire en complément d'une production végétale, l'aviculture permet une installation peu couteuse en investissements et une commercialisation des produits dès les premiers mois d'activité. Le département de l'Hérault compte encore peu de producteurs d'oeufs certifiés en Agriculture Biologique. La demande des consommateurs reste donc encore largement insatisfaite et représente une opportunité commerciale intéressante tant en vente directe que par l'intermédiaire de magasins spécialisés bio qui peinent à s'approvisionner.

CONTENU

J1
visites :
élevages de poules pondeuses
- Apprendre à identifier les principaux besoins en infrastructures (poulailler, parcours, chauffage, éclairage) et matériel (mangeoires, abreuvoirs, perchoirs, pondoirs)
- Apprendre à identifier les principaux éléments du système de production : cycle d'élevage en bio, choix des races, rendements, plan d'alimentation et stockage, renouvellement des bandes.
- Connaitre les spécificités liées à la vente avec intermédiaire : moyens matériels (centre d'emballage), procédures,
aspect sanitaire.

J2
Intervention Max haefliger, Biocivam 11
- Appréhender la conduite sanitaire de l'élevage avicole et les principales normes règlementaires
- Connaître les principales affections et les prévenir : vides sanitaires, etc.
- Apprendre à identifier ses propres moyens de production et les circuits de commercialisation possibles
- Savoir définir un volume et un cycle de production adapté aux moyens
- Apprendre à concevoir son plan d'alimentation : matières premières, approvisionnement et stockage, accès à l'eau, adaptation au cycle de production.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 16/11/2021

MODALITÉS D'ACCÈS

Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

TARIFS

Adhérent	**378 €**
Non adhérent	**378 €**
Non agricole	**378 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Autres fonds de formation, nous contacter.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
Fax. 04 67 06 55 75
N° d'organisme de formation :
91340782734

NOTE : repas partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/11/2021	Visites d\'Exploitations : en cours d\'organisation 34800 Hérault	Céline Mendes, Civam bio 34
23/11/2021	Mas de Saporta 34000 Hérault	Max Haefliger, Conseiller technique, ancien producteur

THÈMES

PARTENAIRES

FINANCEURS

Pratiques et productions agricoles

Agriculture durable | Agriculture durable

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)